

C'est avec un certain sentiment d'espoir que l'asbl Le Bois du Val a accueilli l'annonce de la suspension des compromis de vente entre la Maison Sérésienne et la société Immoval. Il s'agit d'une dizaine d'hectares boisés, situés dans le bois du Val Saint-Lambert, qui devaient accueillir une partie du logement, des bureaux et leurs parkings dans le cadre du méga complexe immobilier Cristal Park, qui sont ainsi temporairement sauvés.

Pour autant, l'asbl Le Bois du Val ne se sent pas rassurée, car 110 autres hectares restent concernés par un autre compromis de vente, par des hypothèques, et par une convention obligeant la commune à se porter garante vis-à-vis de certains créanciers. Dans le pire des scénarios, le collectif craint que les terrains soient vendus aux plus offrants pour éponger les dettes.

Bien conscient de ce risque, nous souhaitons insister sur le fait que l'asbl est toujours active et vigilante, et prête à réagir si la menace se confirme et met en péril la conservation du site.

La forêt et les prairies du Val St-Lambert, c'est d'abord un site unique à Seraing, reconnu en partie comme site de grand intérêt paysager. C'est aussi un incroyable réservoir de biodiversité, avec de nombreuses zones reconnues de Grand Intérêt Biologique et plusieurs zones Natura 2000. Notre asbl a notamment publié à ce sujet plusieurs rapports, dont une étude sur les chiroptères, un inventaire faune et flore du site et une analyse IBGN (Indice Biologique Global Normalisé) du ruisseau de Villencourt. De nombreuses observations disponibles sur le site observations.be montrent encore la grande richesse biologique du lieu. Ces espaces naturels jouent aussi un rôle social important car ce sont des lieux de ressourcement, de promenades et de sport, ainsi qu'un maillage de chemins qui relie les différents quartiers du haut de Seraing jusqu'au Val Saint-Lambert.

Le bois et ses prairies représentent des moyens performants de lutte contre le dérèglement climatique, notamment en captant le carbone et en jouant un rôle tampon dans le cycle de l'eau. En effet, les sols forestiers sont de vraies éponges, (pour rappel, plusieurs zones du site sont placées en aléa d'inondation moyen à fort (données 2021 Région wallonne), d'épuration et de rafraîchissement de l'air. Enfin, la forêt joue aussi un rôle de tampon acoustique performant.

Face au dérèglement climatique, les citoyens comme les pouvoirs publics doivent agir. Nous ne devons plus répéter les erreurs du passé et nous attendons du monde politique des actions concrètes pour protéger les citoyens. Nos revendications restent les mêmes : STOP à la destruction des espaces verts. Les immeubles à l'abandon sur le site sont nombreux, ainsi que les zones déjà bétonnées, dès lors la rénovation et la reconversion du bâti sur l'entité sérésienne, et en particulier sur le site du Val Saint-Lambert, doivent être une priorité absolue. Les espaces verts doivent être préservés par tous les moyens car il s'agit d'une assurance vie, d'une garantie sur l'avenir. Nous appelons donc les pouvoirs publics à réaliser les actions suivantes :

- Casser les compromis de vente et autres conventions qui permettent la destruction des espaces verts et naturels sur le site du Val Saint-Lambert ;
- Réviser le plan de secteur afin de protéger officiellement et durablement les espaces verts (repris aujourd'hui comme surface bâtable ou zone de parc) ;
- S'engager à ce que les espaces naturels soient protégés et mis en valeur par des actions positives de préservation des espèces (faune et flore).

Contact presse :

Xavier Spirlet — asbl Le Bois du Val
info@leboisduval.be — www.leboisduval.be
0495.77.65.73